

19 Novembre 1934

I- L'Estivage

Dans l'interview qu'il nous donnait hier, en parlant du tourisme, M. Fougeras disait : « En matière hôtelière, garder la clientèle et en avoir sont deux choses absolument différentes. »

Cette année, nous avons eu la clientèle. Les circonstances politiques ont créé, aux portes du Liban, un foyer de cent mille personnes qui nous enverra chaque année un nombre croissant d'estiveurs. Le « fait Palestine » est destiné à avoir de grosses répercussions sur notre situation économique.

Cette clientèle, il faut la garder. Le hasard nous a servi. Il faut maintenant l'aider.

Quelle sera notre tâche ?

Avant tout, la prévoyance : il n'est pas trop tôt pour préparer la saison de 1935.

Organiser le crédit hôtelier, adapter l'industrie hôtelière aux besoins de cette clientèle nouvelle, plus exigeante peut-être que celles qui l'ont précédée : organiser en Palestine un ou plusieurs bureaux de renseignements, tout cela ne doit pas attendre.

Il faut renoncer à l'improvisation en cette matière. Et la réunion de tous les efforts – Haut-Commissariat, Gouvernement libanais, directeur et conseiller de l'Agriculture – ne sera pas de trop pour tirer les services économiques libanais de leur torpeur et assurer la prospérité d'une industrie qui s'avère vitale pour la vie économique du pays.

II.- « L'Orient, presse diffamatoire »

Les martyrs et les victimes de « l'Orient » auront trouvé avant-hier de nouveaux sujets de plainte. Le Procureur de la République devant les tribunaux mixtes a été amené à parler, au cours de son réquisitoire, de leur campagne dans l'affaire Abou-Afif et il a flétri « la presse diffamatoire » qui essaya vainement, et pour des raisons inavouables, d'influencer les juges.

La diffamation, le chantage et les calomnies de « l'Orient » auront été ainsi mis à nu, au grand jour d'une audience.

Suspecter la magistrature, l'accuser d'être à la solde ou à la merci d'influences politiques ou financières, tout cela n'est rien pour les séides d'Emile Eddé : l'essentiel, c'est d'assouvir les rancunes de leur seigneur et maître.

Rendons-leur même cette justice qu'en se faisant les instruments dociles d'Emile Eddé, ils restent dans la logique de leur servitude et de leur vilenie. Ce qui étonne, c'est, qu'après cela, ils veuillent prendre des attitudes de martyrs et qu'ils puissent se plaindre d'être traités de diffamateurs.

III.- La crise politique égyptienne

Les problèmes posés par la crise ministérielle égyptienne ont reçu une solution ou du moins un commencement de solution. Il ne s'agissait pas uniquement d'une question de personnes ; les principes mêmes du régime étaient en jeu.

La désignation de Toufic Nassim pacha, ses déclarations à la Presse prouvent une orientation nouvelle dans la politique intérieure de l'Égypte. Les ministres n'ont pas prêté serment de respecter la Constitution de 1930, ils se sont simplement contentés de prêter serment de fidélité au Roi. Et il ne s'agit pas là d'une formalité, mais bien de l'intention évidente, d'ailleurs déclarée, du ministre de mettre fin au régime sous lequel vit l'Égypte depuis 1930.

Toufic Nassim pacha va dissoudre le parlement égyptien. Des élections normales vont permettre au pays d'avoir une représentation nationale plus conforme aux vœux de la population égyptienne.

D'accord avec le sentiment du pays, le Haut-Commissaire n'a pas hésité à provoquer la chute d'un régime qui avait consacré la dictature des irresponsables. On en est encore à se demander quels sont les motifs qui ont amené le gouvernement britannique à rendre le pouvoir aux nationalistes et si l'abandon du Soudan ne sera pas le revers de cette médaille.